

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 04 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le quatre décembre à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de TOURRENQUETS, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mr DUFFOURG Alain, Maire

Étaient présents M. PERUSIN Denis Mme LARROUX Nathalie M. MONLEZUN Bernard M. BOTICARIO Abilio Mme CAZAUBON Mélanie M. CORLAITI Sébastien M. DUFFOURG Alain Mme FERRADOU Marie-Hélène M. MAGRI Jean-Claude, Mme RINALDO Corine, Mme VAN DE VONDELE Maryline.

Secrétaire de séance : Mme LARROUX Nathalie

Approbation comptes rendus de la séance du 16 octobre et 04 novembre : Approuvé.

Délégation des Adjointes :

Monsieur le Maire rappelle les anciennes missions qui étaient attribuées aux trois adjoints à la précédente mandature. Il convient de revoir cette répartition au regard qu'il y a deux postes d'adjoints. La nouvelle répartition est la suivante :

Mme Nathalie LARROUX : délégation de signature, examen des projets et suivi des réalisations des nouvelles construction, et instruction et délivrance des autorisations de sol.

M. Bernard MONLEZUN : délégation de signature, entretien général des bâtiments communaux et leur maintenance.

DL : Transfert de la compétence en matière du plan d'urbanisme à une communauté d'agglomération :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier émanant de la Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne. Madame Nathalie LARROUX et Monsieur Alain DUFFOURG expliquent l'objectif de cette délibération. Monsieur Sébastien CORLAITI demande des informations quant à la possibilité d'agrandir. Monsieur Alain DUFFOURG explique qu'il y a une différence entre s'agrandir et faire construire. La délibération par 11 voix contre ce transfert.

DL : Groupement de commande pour l'achat d'énergies et de services en matière d'efficacité énergétique avec le Syndicat Départemental d'Énergies du Gers :

Plusieurs possibilités :

-garder le tarif actuel

-une offre après d'un autre fournisseur d'énergie

-un achat groupé auprès de plusieurs communes. Monsieur Alain DUFFOURG explique le principe d'un achat groupé et les modalités de procédure. Le Conseil Municipal est d'accord pour le principe de l'achat groupé d'énergie.

Rachat installation climatisation au logement du presbytère :

Monsieur MARCO a acheté une climatisation et demande si la Commune est d'accord pour qu'elle lui rachète. Cette installation a été installée il y a deux ans pour la somme de 4 276.23 €. Le Maire indique que le trésorier a précisé que le montant étant de plus de 2 000 €, il n'est pas possible de la racheter. Madame Nathalie LARROUX demande pourquoi cette demande arrive maintenant. Monsieur le Maire n'a pas la réponse. Demande de rachat refusée.

Isolation des combles du logement du Presbytère :

Il serait opportun de faire établir un devis par un artisan. Le Conseil Municipal propose que l'Entreprise Magri Christian fasse une proposition. Dossier à suivre.

Réalisation d'un DPE et vidange de la fosse septique :

Monsieur le Maire informe qu'il a fait établir plusieurs devis pour la réalisation d'un DPE. L'entreprise AD EXPERT sise à Auch a été retenue.

De plus, il indique que la vidange de la fosse septique a été réalisée par l'Entreprise DUFFOURG. Madame RINALDO si dans le cadre de la future location si les frais de vidange à venir sont à la charge du locataire. Monsieur MONLEZUN propose qu'une clause soit insérée dans le bail pour la prise en charge par le locataire. Monsieur Laurent GALLET a visité le logement et est intéressé par ce logement, il est dans l'attente du montant du loyer. Monsieur le Maire demande de fixer le loyer. Le Conseil municipal décide de fixer à 540 € celui-ci.

Remplacement des volets au logement du Presbytère :

Présentation de divers devis : remplacement par des volets PVC pour une somme à hauteur de 15 000 € et un devis réalisé par l'entreprise Frisca de Sainte-Christie pour la somme de 5 835 € (remplacement et réparation de deux volets, ponçage et peinture. Le Conseil Municipal décide de valider le devis de l'entreprise Frisca et choisi la couleur gris tomé n°1151.

Entretien des routes :

Monsieur le Maire informe qu'il a fait le tour de la commune avec Monsieur BOURDONCLE pour le programme de voirie. Les voies qui seraient à refaire chez BOURDONCLE, au croisement de VAVASSORI, au lieu-dit Saint Joseph et au stop en descendant vers Tourreins. Il précise qu'un devis a été établi pour 13 892.40 €. Monsieur MONLEZUN demande s'il est possible de reboucher les nids de poules sur le chemin de Labatut et qui va à Miramont. Le Maire indique que pour ces travaux la commune serait hors budget et il faudra l'envisager l'année prochaine. Le Conseil Municipal valide le programme de voirie pour la somme de 13892.40€.

Formation :

Le Maire indique qu'il existe une formation gratuite pour les nouveaux élus pour une durée de 20 heures. Monsieur MONLEZUN demande le lieu de la formation. Monsieur le Maire explique qu'elle peut se faire sur place si plusieurs personnes intéressées. Madame FERRADOU demande à quel moment de la semaine se fait la formation et exprime qu'en travaillant c'est difficile. Personnes intéressées : Mesdames FERRADOU et LARROUX Messieurs PERUSIN, COLAITI et MONLEZUN. Madame FERRADOU demande à ce que les dates soient communiquées assez tôt pour pouvoir y participer.

Informations diverses :

-Madame LARROUX fait le compte rendu d'une réunion de la Communauté d'agglomération concernant l'action sociale et transport (voir compte-rendu adressés par la Communauté d'Agglomération)

-Monsieur DUFFOURG indique avoir écrit au Président de la Communauté du Grand Auch Cœur de Gascogne concernant le CLAE de Puycasquier et précise qu'il n'a pas eu de réponses.

-Monsieur PERUSIN indique que la communauté d'agglomération a écrit en rappelant l'existence des 10 commissions. Il est proposé aux différents élus de pouvoir participer à ces différentes commissions.

-commissions :

-prospectivité territoriale, développement durable, biodiversité, climat-énergies, alimentation habitat et urbanisme : Denis PERUSIN

-développement, aménagement du territoire, accessibilité des services publics du territoire, enseignement supérieur : Nathalie LARROUX

-solidarité action sociale et médico-sociale : Nathalie LARROUX

-transports et mobilités, réseaux et équipements numériques : Nathalie LARROUX et Bernard MONLEZUN.

Madame Nathalie LARROUX demande si le cadeau de fin d'année habituellement distribué aux seniors est maintenu. Vérifier le nombre de personnes concernées par âge et le budget à allouer.

Fin de séance 21h30.